



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact : M. Thierry Michel
Président du Conseil communal
☎ 032 886 43 40

Conseil communal - Répartition des dicastères

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance du 3 juillet 2012, le Conseil communal a réparti les dicastères et les suppléances entre ses membres comme suit :

Dicastères	Chef dicastères	Suppléant
<i>Administration, sécurité publique et santé</i>	Michel Thierry	Brunner Chantal
<i>Jeunesse et enseignement</i>	Brunner Chantal	Karakash Jean-Nat
<i>Développement territorial, vie associative et culture</i>	Mermet Christian	Fatton Yves
<i>Infrastructures</i>	Fatton Yves	Mermet Christian
<i>Economie, finances et intégration sociale</i>	Karakash Jean-Nat	Michel Thierry

Ainsi sous ces nouvelles dénominations de dicastères, les services communaux seront placés et dirigés par les conseillers communaux suivants :

Administration, sécurité publique et santé

M. Thierry Michel est en charge de la chancellerie, du secrétariat central et du contrôle des habitants, des archives, des ressources humaines, de la police locale, de la police du feu, de la défense incendie et de la protection civile. Sous la dénomination de la santé, il est responsable du service des ambulances et assure la représentation du Conseil communal dans le dossier Hôpital neuchâtelois.

Jeunesse et enseignement

Sous la dénomination de l'enseignement, Mme Chantal Brunner est en charge des institutions scolaires (Ecole JJRVdT et Cercle scolaire du



Val-de-Travers) et de la formation supérieure (lycée). La « jeunesse » reprend les crèches communales, l'accueil parascolaire et assure le lien avec la maison des jeunes, ainsi que les bibliothèques, bibliobus et la ludothèque. A noter que les infrastructures sportives communales du centre sportif régional et de la piscine des Combes sont désormais placées sous l'égide de cette appellation.

Développement territorial, vie associative et culture

M. Christian Mermet est en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de son développement en général (permis de construire, énergies renouvelables, transports publics). Il assure le soutien aux sociétés locales et à la vie culturelle.

Infrastructures

Avec cette nouvelle dénomination, M. Yves Fatton reprend la gestion des locations des salles communales avec la direction des travaux publics et des bâtiments. A cela s'ajoutent le service des eaux et, depuis 2013, la gestion des déchets.

Economie, finances et intégration sociale

M. Jean-Nat. Karakash conserve la gestion de l'économie et des finances et donc la conduite du service financier, du développement économique, du service forestier, du tourisme et de la formation professionnelle. Sous l'intégration sociale, il reprend la charge du Guichet social régional de Val-de-Travers et du programme d'insertion professionnelle ECOVAL.

Ces nouvelles répartitions appelant des changements dans l'organisation de certains services, cette transition sera effectuée en étroite collaboration avec le personnel concerné et sera échelonnée dans le temps.

Le Conseil communal tient enfin à réitérer ses vifs remerciements à M. Claude-Alain Kleiner qui a cessé ses fonctions en date du 30 juin 2012. Il lui souhaite une bonne continuation dans ses activités futures. Jusqu'au 1^{er} août 2012 et dans l'attente de la pleine entrée en fonction de Mme Chantal Brunner, le secrétariat des directions de l'éducation et de l'enseignement et de la culture, des loisirs et des sports, rue des Collèges 3, 2108 Couvet (☎ 032 886 43 50) assurera la coordination des dossiers courants.

Val-de-Travers, le 4 juillet 2012

LE CONSEIL COMMUNAL

